Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212202725-20260611-DB332026-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-AGATHON

Séance du 11 juin 2026

Date de convocation : 4 juin 2026
Date d'affichage : 4 juin 2026

En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

Le onze juin deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-AGATHON, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Yves BERTAND, Maire.

Présents : M. Jean-Yves BERTRAND, M. Patrick COAT, Mme Véronique COZLER, M. Emmanuel DE ROECK, Mme Bérangère DELAVEAU, M. Dominique FEGER, M. Stéphane FOURCHON, Mme Laetitia HENRY, M. Dominique JACOB, Mme Marie-Claire LE BARS, M. Jérôme LE CANT, Mme Aurélie LE CORRE, Mme Anaïs LE DINAHET, M. Philippe LE ROUX, Mme Delphine NEDELEC, M. Hervé NOIROT, Mme Laetitia RICHARD, M. Daniel TURQUETIL.

Absente excusée ayant donné procuration: M. Justine RICHARD (procuration à M. LE CANT)

Secrétaire de séance : Stéphane FOURCHON

DELIBERATION 33/2026
PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE – SUITE A DONNER

Le Conseil Municipal décide de suspendre temporairement le projet de rénovation énergétique tel qu'il a été présenté à l'issue de la commission d'appel d'offres.

Cette décision intervient au regard du montant global du projet, qui s'avère non conforme à la capacité d'investissement actuelle de la commune.

Le projet sera révisé afin de l'adapter aux ressources financières disponibles, tout en prenant en compte les subventions sollicitées, que la commune s'engage à honorer.

Une nouvelle étude sera menée pour proposer un plan de rénovation énergétique financièrement soutenable, dans le respect des engagements pris auprès des partenaires financiers.

Le Conseil Municipal informera les habitants et les parties prenantes des prochaines étapes dès que possible.

Entendu l'exposé de M. le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

ACTE la suspension temporaire du projet de rénovation énergétique tel qu'il a été présenté à l'issue de la commission d'appel d'offres.

Le Maire
Jean-Yves BERTRAND

MAIRIE DE SAINT-AGATHON (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance
Stéphane FOURCHON